

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Année scolaire 2023-2024

Réinscriptions des anciens élèves :

Tous les élèves qui désirent poursuivre leurs études aux Cours Sacré-Cœur en 2023-2024, doivent se **REINSCRIRE AVANT LE VENDREDI 11 AOUT**. Au-delà de cette date, vous êtes considérés comme démissionnaires et nous donnons les places à ceux qui viennent de l'extérieur. Les demandes sont nombreuses. Il faut avoir payé 2022-2023 avant de se réinscrire pour 2023-2024.

Classes	Scolarité du mois de juin 2024	Informatique du mois de juin 2024	Frais généraux annuels	Frais d'examen blanc	TOTAL à payer à l'inscription
CI au CM1	20 000	-	20 000	-	40 000
CM2	22 000	-	20 000	3 000	45 000
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	25 000	-	24 000	-	49 000
3 ^e	26 000	-	24 000	4 000	54 000
2 nd e et 1 ^{ère}	30 000	1 500	25 000	-	56 500
Terminale	31 000	1 500	25 000	4 000	61 500

Horaire de travail : 8h à 13h et 14h15 à 16h15. Le mercredi et le samedi : 8h 12h ou 13h.

Le parent qui inscrit un élève s'engage à payer la scolarité annuelle. Le paiement peut se faire par tranches mensuelles. Prenez note que la scolarité du mois de mai 2024 sera étalée de janvier à avril en 4 tranches.

Les frais généraux représentent : la cotisation de l'association des parents d'élèves, l'accès à Ecole Directe (portail internet permettant un contact avec le collège et les enseignants), l'assurance de l'élève, la visite médicale, l'infirmerie, la présence d'un médecin trois fois par semaine, le sport, l'imprimerie, le matériel de laboratoire, l'accès à la bibliothèque, les bulletins de notes, le livret scolaire pour les élèves de 6^e, le parascolaire.

TENUES :

Le port de la tenue est obligatoire. Il faut au minimum deux tenues. L'établissement vend les coupons de tissu et les parents font coudre les pantalons et les chemises. Avec le coupon de tissu de chemise, nous remettons le logo. Des gilets et des jackets sont également en vente. **Pour les temps de froid, nous exigeons le port du jacket pour harmoniser les tenues. Donc la tenue comprend la chemise, le pantalon et le jacket.**

Pantalons : Coupon de 1m 25 : 2 500 FCFA. Coupon de 1m 50 : 3 000 FCFA.

Chemises : Coupon de 1m 25 : 2 500 FCFA Coupon de 1m 50 : 3 000 FCFA

Gilets pour le froid : PM : 4 500 FCFA GM : 5 000 FCFA

Jackets : Tailles 3 à 8 : 6 500 FCFA Tailles S à XXXL : 7 500 FCFA

Les tenues d'EPS sont obligatoires. Prix : 7 000 frs au moyen et au secondaire ; 6 000 FCFA au primaire.

Les élèves doivent porter la tenue complète dès le jour de la rentrée.

Au primaire, les filles peuvent porter la chemise et une jupe ou un pantalon. **Au 1^{er} cycle et au 2nd cycle, les filles doivent porter une chemise et uniquement des pantalons.** Les pantalons ne doivent pas être cousus serrés. Si pour une raison particulière, l'élève ne souhaite pas porter de pantalon, elle portera alors obligatoirement une jupe longue (jusqu'aux chevilles).

Nouvelles inscriptions : Les inscriptions au CI sont ouvertes à partir du 8 mai. Jusqu'au 11 août, la priorité est donnée aux élèves du Sacré-Cœur pour qu'ils se réinscrivent. Pour les nouvelles inscriptions en 6^e, les élèves du privé catholique peuvent s'inscrire dès qu'ils auront leurs bulletins annuels et au plus tard le 11 août. Pour les autres classes, les élèves venant du privé catholique peuvent être admis d'office, avant le 11 août, conformément à la décision du conseil de classe et selon les places disponibles. Les élèves provenant d'autres établissements ne sont admis qu'après les résultats des cours de vacances (obligatoires) **et selon le nombre de places disponibles**. Au CM2, en 3^e et en Terminale, il n'y a pas de recrutement.

Pièces à fournir en cas d'admission :

- Trois extraits de naissance. Les photocopies ne sont pas acceptées.
- Deux photos d'identité.
- Un certificat de scolarité.
- Le bulletin de notes de l'année scolaire 2022-2023.
- Une fiche de renseignements à remplir.

Pièces à fournir pour le CI :

- Trois extraits de naissance. Les photocopies ne sont pas acceptées.
- Un extrait de baptême pour les catholiques.
- Le certificat de vaccination antitétanique ou la photocopie de la page tétracoq du carnet de santé de l'enfant.
- Un certificat de scolarité de la grande section.
- Deux photos d'identité.
- Une fiche de renseignements à remplir auprès du préfet.

Les études sont facultatives du CI au CM1 et de 6^e à 4^e. Elles sont fortement recommandées pour les classes de CM2 et 3^e. Les études sont organisées d'octobre à mai pour le primaire et de novembre à mai pour le moyen. Elles sont facturées 3000 frs par mois du CI au CM2 et 3500 FCFA par mois pour les 6^e, 5^e, 4^e et 3^e.

Les cours d'informatique sont facturés 1 000 FCFA par mois pour le primaire et 1 500 FCFA par mois de 2nde à Ter. Pour les cours d'anglais du CI au CM2, des **frais annuels de 5 000 frs** sont portés sur la facture de janvier 2024.

Cours de vacances :

Date : Du 28 août au 15 septembre 2023. Cours de 8h 30 à 12h 45.

Il n'y a pas de service de transport durant les cours de vacances.

Coût : Primaire : 12 000 frs ; 1^{er} cycle : 15 000 frs ; 2nd cycle : 18 000 frs

Horaire : de 8h 30 à 12h 45, du lundi au vendredi.

Inscriptions : Dans les préfectures.

Téléphones portables : Le port et l'usage du téléphone portable sont strictement interdits.

Fournitures scolaires :

Les listes des fournitures pour 2023-2024 sont disponibles. En collaboration avec la Librairie CLAIRAFRIQUE, les fournitures seront en vente à la rentrée du 2 au 14 octobre.

Transport : renseignements disponibles à l'accueil. Rotations le matin et le soir seulement.

Cantine : renseignements disponibles en septembre pour les abonnements. La cantine sera en fonction pour la rentrée.

Rentrée des élèves pour 2023-2024 : le 5 octobre 2023 à 9h.

Frère Luc BRUNETTE s.c.
Directeur